Envoyé en préfecture le 21/10/2026
Reçu en préfecture le 21/10/2026
Publié le
ID : 029-212902407-20261021-452026-DE

ROSNOËN
Resleschen

Commune de Rosnoën
Conseil Municipal du 13 octobre 2026

Délibération 45/2026

Date de publication : 15 octobre 2026

L'an **deux mille vingt-six**, le **mardi 13 octobre 2026** à 19h, les membres du conseil municipal de la commune de ROSNOEN, se sont réunis à la Mairie, légalement convoqués, sous la présidence du Maire, Mickaël KERNEIS.

Membres :
En exercice : 15 **Présents : 14** **Votants : 15**

Présents : M. KERNEIS – Mme LE GUIRRIEC-MORVAN – M. MARC – Mme PORTIER – M. AUFFRET R. – M. LE RU – M. MILIN – Mme MAGUEUR-BLEUNVEN – M. MULLER – Mme MULLER – M. RANNOU – Mme LANCIEN – Mme GOARIN

Absents avec procuration : M AUFFRET A (procuration donnée à Mme LANCIEN)

Absents sans procuration :

Secrétaire de séance : M. MULLER

-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-

45/2026 Achat d'un véhicule Renault Kangoo pour les services techniques

Monsieur Le Maire signale à l'assemblée qu'il est nécessaire pour le fonctionnement des services techniques de la commune de faire l'acquisition d'un nouveau véhicule.

Il propose que la commune se dote d'un véhicule Renault Kangoo d'occasion, il permettra aux employés communaux de transporter les différents matériaux et facilitera les déplacements durant leurs fonctions.
Après les recherches effectuées, le véhicule trouvé est celui de la CCPCAM dont ils n'ont plus d'utilité, il est de 2013 avec 116 178 km équipé de signalisation voirie en parfait état.
Pour un montant de 3500 € TTC.

Envoyé en préfecture le 21/10/2026
Reçu en préfecture le 21/10/2026
Publié le
ID : 029-212902407-20261021-452026-DE

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal :

DECIDENT :

- *D'acquérir le véhicule Renault Kangoo d'occasion proposé au prix de 3500 € TTC hors frais de carte grise.*

- *D'autoriser le Maire à signer les documents se rapportant à cet achat*

ADOPTENT :

- *A la majorité, abstention de M.AUFFRET.A*

Pour extrait conforme,

Le Maire,
M. KERNEIS

Le secrétaire,
M.MULLER